



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Direction générale de la
performance économique et
environnementale des entreprises
Service du développement
économique et de l'emploi
Sous-direction des filières forêt-bois,
cheval et bioéconomie

Madame Julie WASSELIN-DEGRANGE

Rue de l'ancien presbytère

71960 PRISSE

Paris, le 18 AVR. 2019

Objet : CP 0814806

Sauvegarde du patrimoine hippomobile de l'IFCE

Madame,

Par courrier en date du 19 mars 2019, vous avez appelé l'attention de M. Didier GUILLAUME, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la nécessité de valoriser le patrimoine hippomobile de l'IFCE et de sauvegarder les véhicules emblématiques de l'histoire des Haras nationaux.

Une réflexion doit en effet être menée sur le devenir des 300 véhicules hippomobiles que détient l'IFCE, dont une soixantaine sont jugés « d'intérêt national ».

S'agissant de la mise en valeur du parc hippomobile, un premier calendrier pluriannuel de valorisation des patrimoines hippomobiles matériels et immatériels de l'IFCE a été élaboré dès 2017 dans le cadre du « projet attelage national » conduit par l'établissement. Ce projet et notamment son volet patrimonial est mentionné dans le contrat d'objectifs et de performance (COP) de l'IFCE pour la période 2018-2022, lequel a récemment été approuvé par son conseil d'administration.

L'élaboration en cours d'un projet d'établissement venant décliner de façon opérationnelle ce COP 2018-2022 prévoit d'ailleurs la création d'un comité spécifique pour traiter les thématiques « culture, patrimoine et UNESCO ». Ce comité aura notamment pour objet d'appréhender l'ensemble des problématiques liées au patrimoine matériel et immatériel, en contact étroit avec les services du ministère chargé de la culture. La valorisation et la sauvegarde du parc de voitures hippomobiles anciennes tiendra une place importante dans ses travaux.

.../...

Des mesures ont par ailleurs été prises par l'IFCE pour transférer dans un local adapté situé à Vers-Pont-du-Gard (Gard) quelques 90 voitures précédemment stationnées dans des conditions non satisfaisantes. Quant aux véhicules partiellement ou totalement démontés, au nombre de 14, toutes les pièces en état d'être réutilisées ont été conservées et inventoriées de telle sorte que la reconstruction à l'identique reste possible.

J'espère que ces éléments seront de nature à vous rassurer sur l'intérêt que portent l'IFCE et ses ministères de tutelle à la préservation et à la valorisation de son patrimoine hippomobile.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur général en charge de la performance
économique et environnementale des entreprises
et du développement des filières et de l'emploi
Chef du service

Philippe DUCLAUD